

DEMANDE PRÉALABLE DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

1. POINT D'ACCUEIL (EN CHARGE DE LA CONSTITUTION ET DU SUIVI DE LA DEMANDE)

Nom du Point d'accueil	N° de Point d'accueil
Interlocuteur	
Adresse	
Code Postal	Ville
Tél.	Mai.

À compléter en autant d'exemplaires que de participants.

- ① L'ensemble des procédures, critères, plateformes financiers et pièces à joindre sont consultables sur le site de l'AGEFICE (www.agefice.fr).
- ② L'ensemble des champs ci-dessous doivent être renseignés. Dans le cas contraire, la demande ne pourra être examinée.
- ③ Les demandeurs sont informés que l'AGEFICE est amenée à effectuer des contrôles de la qualité (sur pièces ou sur site) et de la réalité effective de la formation auprès de l'organisme de formation, de l'entreprise et des bénéficiaires et se réserve le droit de suspendre les paiements en cas de non-conformité.

2. ENTREPRISE

Nom de l'entreprise		
Nom commercial		
Code APE (NAF)	N° SIRET	
Activité principale exercée	Forme juridique	Sélectionner l'option (obligatoire)...
Adresse		
Code Postal	Ville	

3. PARTICIPANT À LA FORMATION²

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme / Nom	Prénom
Nom de naissance	
Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	
N° de Sécurité Sociale	
Tél.	Mai.
Niveau du dernier diplôme obtenu ³ Fin de la Scolarité Obligatoire	
Dirigeant d'entreprise depuis <input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 4 et 10 ans <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans	

4. ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale	EURONATURE		
N° de déclaration d'activité	11930536393	N° SIRET	38169657400122
Adresse	2 rue Mozart		
Code Postal	92110	Ville	CLICHY
Responsable			
<input type="checkbox"/> M. <input checked="" type="checkbox"/> Mme / Nom	DANIZAN	Prénom	NATHALIE
Tél.	0148448975	Mai.	contact@euronature.fr
Contact			
<input type="checkbox"/> M. <input checked="" type="checkbox"/> Mme / Nom	GRUNN	Prénom	INES
Tél.	0148448975	Mai.	admissions@euronature.fr

¹ Entreprise individuelle / EURL / SARL / micro-entreprise / SAS / SASU / SA / ...

² Fabrication d'exemplaires que de participants

³ Bac+5 - Sup à la maîtrise / Bac+3 - Licence ou maîtrise / Bac+2 - BTS/DUT / DEUG / Bac/Bac pro / BE/BP / BPP / CAP / Fin de scolarité obligatoire

DEMANDE PRÉALABLE DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

5. ACTION

<input checked="" type="checkbox"/> Action de formation	<input type="checkbox"/> Bilan de compétences	<input type="checkbox"/> Validation des acquis de l'expérience	<input checked="" type="checkbox"/> Autre
Formation obligatoire	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	Reconversion <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Intitulé précis de la formation Médicaments, aliments & compléments alimentaires : connaissance & interactions			
Thématique Action de formation d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances			
Module <input type="checkbox"/> Initiation <input type="checkbox"/> Mise à jour <input checked="" type="checkbox"/> Perfectionnement			
Qualification <input type="checkbox"/> Diplôme État <input type="checkbox"/> Titre homolog. <input type="checkbox"/> Qualification branche <input type="checkbox"/> CQP <input checked="" type="checkbox"/> Sans			
Date de début (JJ/MM/AAAAA) 12/12/2022		Date de fin (JJ/MM/AAAAA) 13/12/2022	
Durée présentiel _____ heures		Durée à distance 14 heures	
Coût pédagogique total 300 € H.T.		Formation en entreprise <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Adresse du lieu de formation En distanciel via une plateforme de visioconférence			
Code Postal _____		Ville _____	

6. MODALITÉS DE DÉROULEMENT, DE SUIVI ET DE SANCTION

Modalités de déroulement (assistance technique et pédagogique mises en œuvre)

Classe virtuelle, Powerpoint, Support de cours

Modalités d'évaluation et de suivi de l'action

<input checked="" type="checkbox"/> Questionnaires, quiz	<input type="checkbox"/> Contrôle continu/travaux	<input type="checkbox"/> Relevés ⁵	<input type="checkbox"/> Feuilles de présence
<input checked="" type="checkbox"/> Autre le formateur fait l'appel des participants à chaque demie-journée			
Nature de la certification délivrée en fin de stage			
<input type="checkbox"/> Certification enregistrée au RNCP ⁶ ou au Répertoire spécifique			
<input type="checkbox"/> Autre diplôme ⁷ Précisez :			
<input type="checkbox"/> Diplôme d'État			
<input checked="" type="checkbox"/> Attestation de fin de stage			

7. RAPPEL DES CRITÈRES ET FORMALITÉS POUR LA DEMANDE DE FINANCEMENT

La vérification des conditions préalables

Le chef d'entreprise, qui envisage une action de formation et qui souhaite solliciter l'AGEFICE pour en obtenir le financement, doit répondre aux conditions suivantes :

- Être Dirigeant d'entreprise, non salarié ou assimilé, conjoint collaborateur ou associé contribuant à la formation professionnelle
- Être inscrit à l'URSSAF/la Sécurité Sociale des Indépendants en tant que travailleur indépendant,
- Être à jour de ses versements relatifs à la Contribution à la Formation Professionnelle (de l'année au cours de laquelle se déroule l'action de formation) auprès de l'URSSAF/la Sécurité Sociale des Indépendants,
- Relèver de la compétence de l'AGEFICE.

La vérification des critères de prise en charge

L'action de formation pour laquelle le dirigeant d'entreprise (ou son conjoint) souhaite faire une demande de prise en charge doit entrer dans les critères de prises en charge décidés par le Conseil d'Administration de l'AGEFICE (www.agefice.fr).

Il appartient au chef d'entreprise de prendre connaissance de ces critères, de s'assurer que la formation envisagée est susceptible d'être financée et à quelle hauteur (montants financés) elle est, le cas échéant, susceptible de l'être.

¹ Bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, action de conversion/reconversion, langues, compétences numériques, commercial et marketing, gestion et comptabilité, ressources humaines et management...

² De connexions, de fréquentation

³ Répertoire national des certifications professionnelles

⁴ Université, de la conférence des grandes écoles, MBA, ...

DEMANDE PRÉALABLE DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

Le respect de la procédure

Pour obtenir le financement de ses actions de formation, le Chef d'entreprise doit respecter les critères de procédure, qui concernent :

- Le dépôt de la demande de prise en charge et les justificatifs à produire à l'occasion de cette demande. Celle-ci doit être transmise à un Point d'accueil de votre département (liste sur www.agefice.fr) afin que ce dernier s'assure de sa complétude comme de sa conformité et le transmette par voie électronique au siège de l'AGEFICE 15 jours avant le début de la formation (et en tout état de cause avant le début de cette dernière).
- Le traitement du dossier, avant accord ou refus de la part des services de l'AGEFICE, avec le cas échéant, demande de production de pièces ou documents complémentaires si ceux-ci semblent nécessaires.
- La demande de remboursement, avec production des justificatifs indispensables à la mise en paiement, lorsque le financement a été accepté. Celle-ci doit impérativement être effectuée dans les quatre (4) mois qui suivent la fin effective de la formation.

Le respect de ces critères et formalités conditionne le bon traitement des demandes de financement, le respect des délais de traitement par les services de l'AGEFICE, la sauvegarde des droits pour les bénéficiaires et le versement efficace et effectif des fonds au titre du financement des actions de formations.

L'accord de financement ne correspond pas à l'attribution d'une enveloppe fixe : le remboursement se fait sur frais réels selon les critères et plafonds financiers en vigueur lors de l'accord de financement. Les accords de financement sont notifiés au regard des informations connues au moment de leur délivrance. L'AGEFICE se réserve le droit de dénoncer ces accords s'il s'avère que les informations transmises s'avèrent frauduleuses, erronées ou incomplètes.

L'AGEFICE n'agrée aucun organisme de formation. Il appartient au stagiaire à l'initiative de la demande de financement d'action de formation de vérifier la conformité et le respect des critères de prise en charge de l'AGEFICE des documents qui lui sont remis par l'organisme de formation.

En cas d'erreur ou omission, le demandeur est informé qu'aucun document rectificatif ne sera pris en compte.

Tout critère non respecté entraînera pour le Chef d'Entreprise la perte du droit au remboursement de sa ou ses action(s) de formation.

Mandat (facultatif)

Par la présente et à la date de signature, je mandate le représentant de l'organisme de formation qui dispense l'action de formation visée par cette demande de financement pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la constitution et au suivi de mon dossier auprès de l'AGEFICE jusqu'à son règlement.

Par la présente, je certifie l'exactitude des informations portées sur cette demande, j'atteste avoir pris connaissance des critères de prise en charge exhaustifs disponibles sur le site Internet de l'AGEFICE (www.agefice.fr) à la date de signature du présent document et m'engage à ne pas demander le même financement à un autre OPECO, Fonds d'Assurance Formation ou financements. Je suis informé(e) que l'AGEFICE se réserve le droit de suspendre les paiements en cas de non-conformité et d'initier toutes procédures, y compris judiciaires, en cas de fausses déclarations ou justificatifs mensongers.

Fait à

le

Nom prénom et signature du demandeur

Nom, prénom, qualité au sein de l'organisme de formation et signature du représentant de l'organisme de formation (exigée uniquement en cas de mandat)

En cas de mandat, ces signatures valent bon pour mandat et bon pour acceptation de mandat

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, elles sont nécessaires à l'enregistrement et au traitement de vos demandes par l'AGEFICE. Conformément aux articles 38 à 40 de la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 (modifiée en 2004), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'AGEFICE, 16 avenue de Friedland 75008 PARIS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



euronature

École de naturopathie
depuis 1986

Devis de formation professionnelle continue

STAGIAIRE :

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....
.....**INTITULÉ DE L'ACTION DE FORMATION :****MÉDICAMENTS, ALIMENTS ET COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
CONNAISSANCE & INTÉRACTIONS (CODE MEDI)****DURÉE :**

2 jours (14h) de 9h/ 17h30 avec une pause de 1h30 le midi

DATES DES COURS :

Lundi 12 et mardi 13 décembre 2022

OBJECTIFS :

- Connaître les médicaments (molécules) appartenant aux familles médicamenteuses les plus prescrites
- Connaître les contre-indications et interactions majeures des médicaments associés aux aliments, aux compléments alimentaires et à la phytothérapie
- Acquérir des réflexes de prise en charge adaptés aux prescriptions, en particulier, des clients polymédicamentés
- Savoir ce qu'est un complément alimentaire (législation, fabrication, provenance des principes actifs)
- Développer un regard critique sur leur qualité à principe actifs égaux pour faire le meilleur choix.

PUBLIC VISÉ :

- Naturopathes.
- Minimum 10 participants.

PRÉREQUIS :

- Naturopathes ayant suivi et validé leur formation chez Euronature.

COÛT DE LA FORMATION :

300,00 € exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Inscription minimum 15 jours avant le début de la formation
- Pour valider l'inscription, régler par carte bancaire le montant de 300,00 € via ce [lien](#)

CONTACT : Euronature - Service ADMISSIONS

- Téléphone : 01.48.44.89.75 Poste 1
- Email : admissions@euronature.fr
- www.euronature.fr

PROGRAMME :**JOUR 1**

- Le médicament : définition, développement, législation
- Pharmacocinétique : la vie du médicament dans l'organisme, de son absorption à son élimination
- Interactions liées aux médicaments (alimentation, micronutriments, compléments alimentaires, phytothérapie) et attitude à adopter face à des clients polymédicamentés
- Les principales familles médicamenteuses, leurs modes d'action et les axes d'accompagnement

JOUR 2

- Les compléments alimentaires : définition, composition, allégations, réglementation
- Analyses des compositions et critères de choix d'un complément alimentaire
- Cas pratiques : études d'ordonnances et d'étiquettes de compléments alimentaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Cours en distanciel via la plate-forme ZOOM
- Cours dispensés par : Coralie ATLAN, docteur en pharmacie et naturopathe.
- Évaluations : QCM en ligne.
- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

EURONATURE
Institut de formation
2, rue Mozart - 92110 Clichy
Tél. : 01 48 44 89 75
Siret : 381 696 574 00122